

Londres le 26 août 1862  
9<sup>h</sup> matin

Ma chère Augustine,

J'ai reçu hier seulement ta lettre du 21. N'oublie pas que le dimanche interrompt toute circulation et qu'il vaut mieux choisir pour expédier tout autre jour que le vendredi ou le samedi.

J'ai expédié il y a longtemps un gros paquet à Albert<sup>1</sup>. Ce n'est pas facile pour moi de répondre quand il faut faire autant de travail. Cela me fatigue beaucoup au milieu de mes autres occupations. Albert ne creuse pas encore beaucoup les questions, il me les laisse à creuser et ce qui serait pour moi un plaisir si j'étais libre à Ligoure est ici pour moi une dure fatigue. D'un autre côté si nous nous mettons à l'œuvre sans réfléchir nous nous en repentirons. Tâche de lui [*sic*] persuader qu'il doit avoir sous ce rapport confiance en moi, et prendre patience quand il attend quelque chose. Lorsque plus tard il verra Ligoure en ordre et bien étudié dans toutes ses parties il aura lieu de m'en remercier.

J'ai écrit pour commander le guano. J'espère qu'il arrivera bientôt à meilleur marché que celui de Limoges.

Je regretterais beaucoup qu'on expulsât les Landry : cela /2/ ferait un mauvais effet et ne serait pas juste : je ne saurais trop te conseiller de conférer soigneusement à ce sujet avec Joseph<sup>2</sup>. L'entêtement n'est pas un motif suffisant d'exclusion. J'ai toujours regretté d'avoir expulsé les gens de Pazat de l'ancienne régie. Cela ne nous a pas d'ailleurs beaucoup réussi. Dans notre région de métayage il n'y a à expulser que les gens vicieux ou paresseux comme les Bonnet. D'ailleurs nous retomberions dans l'inconnu si nous cherchions pour Bas-Ligoure de nouvelles figures. Je ne consentirais à l'expulsion de Landry que s'il y avait d'autres motifs que l'entêtement.

Je suis très content d'apprendre que tu fais de petites courses à cheval. Tu pourras ainsi connaître successivement tous les points où nous avons travaillé, et faire une promenade journalière qui te sera très salutaire.

St-Léger<sup>3</sup> m'écrit qu'il part pour Nevers sans que Berthe se soit décidée à en finir : il paraît que l'héritier des Gassart sera dûment [*sic*] confectionné<sup>4</sup>.

Tu ne me dis rien de ta santé : je voudrais en conclure qu'elle ne te laisse plus rien à désirer.

---

<sup>1</sup> Albert Le Play (1842-1937), fils de Frédéric et d'Augustine.

<sup>2</sup> Régisseur de Ligoure.

<sup>3</sup> Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play, membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

<sup>4</sup> Seconde fille d'Albert de Champs de Saint-Léger et de Claire Thiroux de Gervillier, Berthe (1837-1921) avait épousé Raymond Jules des Hays de Gassart en 1860.